



En Rhône-Alpes : un gisement positif d'emplois

500 et 1 000 postes à créer dans les années à venir.

Des ordures ménagères aux déchets des activités agricoles, des farines animales aux pneus...

De l'ensemble des activités concernées par les déchets, objet de l'étude, certains secteurs apparaissent particulièrement moteurs, d'autres enregistrent une stagnation liée aux déficits d'équipements...

Au total, la région Rhône-Alpes peut prétendre à un gisement d'emplois évalué entre 500 et 1000 postes, tous domaines d'activités confondus.

Ces emplois sont, le plus souvent liés à des activités émergentes présentant des capacités de consolidation. Ils viennent compléter soit des demandes plus spécifiques attachées à une filière, soit des demandes plus polyvalentes, faisant écho à un marché en mutation.

La qualification des filières, la qualification et l'évaluation du potentiel en emplois, les particularités de chaque métier, et enfin les principales conditions d'émergence sont identifiées et analysées.

La mutation de ce potentiel en "réalité de marché" dépend, à l'avenir, de la mobilisation de ses nombreux acteurs.

Le rythme des constructions des équipements nécessaires, les décisions des pouvoirs publics, l'accompagnement des ressources humaines... tels sont, entre autres, les moteurs déterminants pour l'avenir du secteur.

La formation, un autre levier décisif...

Si le marché permet d'envisager de manière positive l'avenir, l'offre d'emplois doit suivre la demande. La formation apparaît ainsi comme l'un des facteurs-clés du développement. Différents besoins sont déjà identifiés : des besoins liés aux métiers de l'artisanat, ou encore des besoins propres aux métiers de l'insertion, et enfin des attentes dans le secteur de la récupération.

La région Rhône-Alpes bénéficie d'une bonne connaissance des activités du déchet. Elle dispose également d'une évaluation qualifiée du gisement d'emplois qu'elle pourra générer. Plusieurs centaines d'emplois existent véritablement en Rhône-Alpes dans ce domaine.

Cette étude améliore la connaissance de la filière et ouvre des perspectives : le réseau Tee et ses partenaires peuvent, avec vous, contribuer à son développement.



CFPPA

57, avenue Charles de Gaulle - 38 260 La Côte Saint André
Tél. : 04 74 20 44 66 - Fax : 04 74 20 82 80

Coordinatrice du réseau : Brigitte BRIEL - Tél. : 04 76 38 65 51 - brigitte.briel@educagri.fr
Webmaster du site internet : Marie-Hélène BRANCIARD - webmaster-tee@wanadoo.fr

Gestion des déchets en Rhône-Alpes ...

La gestion des déchets en France trouve un levier considérable avec la loi du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux. En 1992, de nouvelles dispositions légales sont venues renforcer l'activité en identifiant et réglementant la valorisation, la prévention, l'organisation, la récupération, le recyclage, le tri...

En parallèle, le comportement des ménages face au tri des déchets et leur sensibilité à la protection de l'environnement ont également évolué.

Le contexte législatif et ses échéances programmées contribuent à l'émergence de nouvelles filières...

Les labels, les écobilans et les écoaudits jouent également, de manière plus indirecte, un rôle favorable sur l'évolution des marchés.

La gestion des déchets, sous toutes leurs formes, s'est ainsi développée et complexifiée, évoluant vers une technicité et une valorisation de certains matériaux sur un marché pérennisant son existence. L'animation, la formation et le marketing ont trouvé sur la filière déchets des points d'ancrage et de spécialisation importants.

Sur le plan humain, des changements considérables apparaissent...

Le traitement, le recyclage et la valorisation des déchets nécessitent la création de nouveaux emplois. Mutation de métiers traditionnels ou nouvelles ressources plus techniques, ces emplois en devenir suggèrent une certaine dynamique du secteur.

Il convient dès lors d'appréhender le plus justement possible sa capacité réelle à générer des emplois, à les caractériser au mieux pour mettre en œuvre les modalités d'accompagnement nécessaires à leur consolidation, à leur développement et à leur pérennisation.

... quelles perspectives de croissance et d'avenir pour la filière ?

L'ADEME¹, en collaboration avec la Région Rhône-Alpes et la DIREN², a souhaité mieux appréhender la filière déchets afin d'apporter des réponses aux questions suivantes :
 Quels emplois, quels nouveaux services, quelles activités dans le champ de la gestion des déchets en Rhône-Alpes ?
 Quelles perspectives de consolidation et de développement ?

D'après les sources récentes sur le sujet en Rhône-Alpes, "c'est aujourd'hui 9 000 emplois répondant à des services marchands et non-marchands".

C'est aussi "un secteur d'activités en mouvement". En effet, "sur l'ensemble de la région, l'intercommunalité, les installations de traitement et de valorisation des déchets, les collectes sélectives ou plus généralement la réglementation et les technologies, nécessitent un suivi en continu."

Parallèlement, le Programme "Nouveaux Services", a fait apparaître des besoins et des perspectives complémentaires dans ce domaine.

C'est sur ces bases que le réseau Territoires environnement emplois (Tee), mandaté par ses partenaires, a fait réaliser une étude visant à :

- › identifier les emplois/activités/services actuels de l'ensemble de la filière de la gestion des déchets en Rhône-Alpes (ménagers, industriels, hospitaliers...),
- › caractériser les profils des emplois existants,
- › dégager les perspectives de consolidation et de pérennisation de ces emplois et des métiers identifiés.

Réalisée par le bureau d'étude ADAGE environnement, cette étude apporte de nombreux éclairages. Les principales conclusions sont ici présentées...

Le réseau Tee

En Rhône-Alpes, les services déconcentrés de l'État, sous l'impulsion du Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement et du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, ont mutualisé, début 2000, en partenariat étroit avec l'ADEME, l'Agence de l'Eau et la Région, des moyens humains et financiers pour mettre en réseau les opérateurs travaillant sur la problématique des métiers et des emplois de l'environnement. Le réseau Territoires environnement emplois (Tee) s'est alors structuré. Relais des expériences et des personnes ressources impliquées dans la création, la professionnalisation et la consolidation des emplois, Tee favorise la synergie entre les acteurs et apporte une valeur ajoutée aux travaux développés sur le terrain pour améliorer la connaissance des emplois et des métiers de l'environnement.



1 - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) 2 - Direction de l'environnement (DIREN)

› Quelles évolutions qualitatives des métiers du déchet ?

L'industrialisation récente du secteur permet le développement d'emplois hautement qualifiés, tant sur le plan de l'organisation que sur des missions d'ingénierie ou de recherche de nouvelles solutions industrielles.

Les agents de maîtrise et techniciens d'encadrement viennent logiquement renforcer les effectifs de ce marché : les évolutions technologiques ont largement contribué à l'essor de ces métiers, sans entraîner de disparition d'emplois non qualifiés.

Le contexte actuel permet d'envisager des marges de progrès incontestables. Les conditions de croissance de la filière déchets, outre le contexte législatif et financier, peuvent également trouver un appui dans ses ressources internes, en valorisant et enrichissant chaque métier vers une ou plusieurs activités complémentaires qui lui donnent un nouveau sens.

L'émergence de certaines fonctions démontre la dynamique actuelle : études et recherches, conception et ingénierie, conseils aux entreprises ou aux collectivités, fonctions technico-commerciales, ou de laboratoires, communication auprès du grand public, négoce... sont autant de ressources aujourd'hui nécessaires pour accompagner le développement de ce marché.

L'environnement a permis des promotions internes au sein des entreprises. Il représente aujourd'hui des postes qualifiés et reconnus par les employeurs, souvent ouverts à des recrutements externes.

› Les 8 grands domaines d'activités identifiés

- Animation
- Médiation
- Communication
- Collecte dépollution gestion
- Organisation études
- Récupération transport
- Manutention conduite d'engin
- Tri, valorisation traitement élimination

Les emplois caractéristiques du secteur

Traditionnels ou nouveaux, certains métiers symbolisent l'avenir de la filière. Représentatifs du contexte actuel et des besoins émergents, ces emplois apparaissent comme des "témoins-clé", des indicateurs de progrès pour toutes les activités liées aux déchets.

De la collecte au traitement, le déchet connaît de nombreux transferts et déplacements. Les métiers liés à cette activité ne nécessitent pas a priori de qualification particulière. Ils trouvent davantage leur spécificité dans les conditions dans lesquelles ils s'exercent.

L'hygiène et la propreté représentent une grande part des activités. L'urbanisation fait appel à des emplois, peu reconnus, qui évoluent aujourd'hui notamment avec la technicité des engins de nettoyage. La préoccupation sociétale croissante pour la santé devrait conforter ce secteur d'activités.



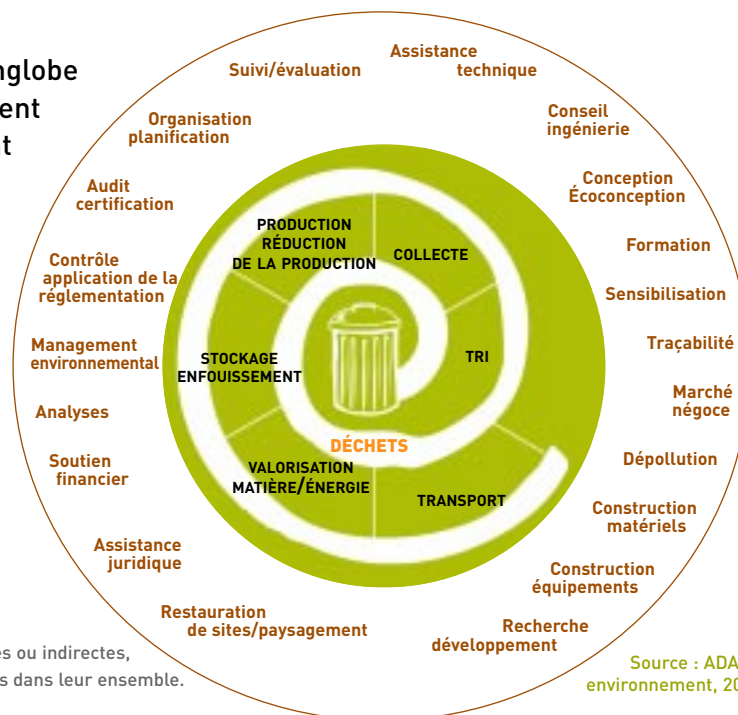
› Hygiène et propreté, un secteur en évolution



Une forte composante transport et logistique

› Des activités très diversifiées, indicateur d'un marché en mouvement

Le champ de la gestion des déchets englobe une multitude d'activités qui s'exercent au sein de familles extrêmement diverses de déchets et d'employeurs. Autrefois caractérisée par une forte proportion de postes pas ou peu qualifiés, la filière déchets bénéficie désormais d'une offre particulièrement large en matière d'emplois. Il existe une grande diversité de savoir-faire, de compétences, de connaissances, et de métiers. Qu'il s'agisse de métiers spécifiques ou plus généralistes, le secteur des déchets a ses particularités fortes, qui demandent une adaptation constante.



› Cercle des activités directes ou indirectes, liées à la gestion des déchets dans leur ensemble.

Source : ADAGE environnement, 2001